

Le Centre de documentation de la terminologie : vers le troisième millénaire

Le Centre de documentation du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dessert une clientèle spécialisée. Le fonds documentaire du Centre se compose d'ouvrages de référence, disponibles sur support papier ou sur support électronique. Le Centre offre une gamme complète de services, dont ceux de télé référence et d'exploitation du réseau Internet à des fins documentaires.

Termes-clés :
services documentaires ;
clientèles ; collections ; télé référence ;
exploitation d'Internet.

Les modules documentaires du Bureau de la traduction du Canada ont connu des débuts modestes, pour ensuite prendre de l'expansion et jouer au fil des ans un rôle de plus en plus important auprès des terminologues et des traducteurs.

Petit à petit, pour obéir au principe de la saine gestion des services documentaires et améliorer le soutien aux activités terminologiques et traductionnelles, les modules documentaires se sont spécialisés et en sont venus à desservir des clientèles bien définies. La documentation étant la pierre angulaire de toute activité terminologique, la mise sur pied d'un centre de documentation en bonne et due forme allait de soi.

terminologues, et très bientôt le besoin d'un service de bibliothèque géré professionnellement se fait sentir. C'est ainsi qu'en juin 1977 est créée la Direction de la documentation.

En 1979, le Centre de documentation de la terminologie est rattaché à la Division du réseau de bibliothèques sous une administration unique avec un budget centralisé. En 1995, par suite de réaménagements majeurs au Bureau de la traduction, les services documentaires sont décentralisés et rattachés aux unités opérationnelles du Bureau, ce qui favorise le rapprochement entre les services documentaires et les clientèles desservies. À partir de cette date, le Centre de documentation de la terminologie relève directement de la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau.

1 Aperçu historique

Le Centre de documentation de la terminologie, la plus ancienne bibliothèque du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), a donc vu le jour au début des années 70. En effet, en 1974, le gouvernement canadien confiait au Bureau de la traduction du Canada le mandat de vérifier et de normaliser la terminologie employée dans la fonction publique fédérale. Le Bureau devait coordonner les activités de normalisation terminologique des organismes de l'État et, à cette fin, collaborer avec tous les centres de recherche et de normalisation terminologique au Canada et à l'étranger. Tout le travail est alors effectué par les traducteurs et les

2 Collaboration entre les services documentaires du Bureau de la traduction

La mise en commun de certains services a permis de réaliser des économies et de servir au mieux les intérêts du Bureau de la traduction. Par exemple, tous les centres de documentation du Bureau exploitent le catalogue informatisé *Geac Advance*, qui donne accès aux ouvrages commandés et catalogués pour le Bureau. On y trouve tous les renseignements bibliographiques relatifs à ces ouvrages, de même que les fonds de collections des bibliothèques et des modules documentaires du Bureau. Les employés du Bureau auront bientôt

un accès direct au catalogue informatisé depuis leur poste de travail, par le truchement du réseau Intranet, ce qui contribuera à optimiser encore davantage l'exploitation des ressources documentaires.

Les services des acquisitions et de catalogage, également centralisés, sont accessibles aux différentes unités documentaires, y compris le Centre de documentation de la terminologie. En contrepartie, la Direction de la terminologie et de la normalisation fournit un appui au catalogage et offre des services de télé-référence à l'ensemble des centres de documentation du Bureau de la traduction.

3 La clientèle et les collections

À l'heure actuelle, le Centre de documentation de la terminologie dessert une clientèle d'environ quarante terminologues et d'une vingtaine de chargés de projets, d'aide-terminologues et de chercheurs aux appellations. La clientèle du Centre, à quelques exceptions près, travaille à proximité du Centre, qu'elle fréquente assidûment.

La collection est axée sur la référence et la recherche, répondant ainsi aux besoins différents des spécialistes affectés aux recherches ponctuelles et des thématiciens. D'une part, la documentation est souvent consultée sur-le-champ par les terminologues et chercheurs des services de consultation téléphonique, ainsi que par les terminologues se consacrant à des recherches thématiques. D'autre part, les ouvrages sont parfois empruntés en nombre pour les besoins d'un projet de longue haleine. Aussi le contrôle des prêts au comptoir est-il régi par une politique très souple.

Le fonds documentaire du Centre se compose d'ouvrages de référence tels que des dictionnaires, des encyclopédies, des vocabulaires, des lexiques, des manuels et des guides, le tout constituant une documentation plus ou moins spécialisée selon les disciplines. De plus en plus, le Centre de documentation acquiert des ouvrages de référence sous format CD-Rom qu'il met à la disposition des usagers à des postes de travail informatisés.

4 Les services

Le Centre de documentation offre une gamme complète de services de référence. Les usagers peuvent s'adresser à un personnel spécialisé qui les aide dans leurs recherches terminologiques et les guide dans l'utilisation des collections, surtout celle sur CD-Rom. Les préposés du Centre traitent des demandes de tous genres: recherches thématiques ou ponctuelles, vérifications bibliographiques, localisation d'un document ou d'un organisme, demande d'adresse, etc. Au besoin, les clients sont dirigés vers d'autres spécialistes.

Le service de télé-référence exploite de nombreuses banques de données bibliographiques. Les usagers ont ainsi accès à des bases de données canadiennes, américaines et européennes qui répertorient des articles de revues, des rapports et des ouvrages touchant tous les domaines d'intérêt pour la recherche terminologique. Les terminologues y trouvent souvent des termes précis que ne propose aucune autre source ou, à défaut d'équivalent dans une autre langue, des contextes qui sont autant de nouvelles pistes de recherche utiles.

Le réseau Internet, avec tout son potentiel de ressources documentaires, est un outil

indispensable. Il donne accès à des collections de publications qu'il est devenu difficile d'acquérir en raison de leur coût prohibitif. Au printemps de 1998, le Centre de documentation s'est vu confier la responsabilité de créer et de mettre à jour les pages Web de la Direction de la terminologie et de la normalisation afin de faciliter la consultation des divers sites Web pertinents. Conçues sur mesure pour répondre aux besoins très précis de chaque terminologue, elles comportent une page d'accueil où sont répertoriés les sites les plus utiles. Elles sont établies par domaines et donnent accès à des vocabulaires, des glossaires, des répertoires, des normes, des périodiques et des publications d'organismes gouvernementaux et internationaux.

Par ailleurs, les terminologues, chargés de projets, aide-terminologues et chercheurs aux appellations ont accès non seulement aux collections du Bureau de la traduction mais aussi, grâce à un système de prêts, à celles des autres bibliothèques gouvernementales, des bibliothèques universitaires et des bibliothèques publiques. Le Centre de documentation se charge d'obtenir les documents demandés.

De plus, le Centre offre un service de formatage de bibliographies aux terminologues qui s'apprennent à publier des bulletins de terminologie. Ce service consiste à vérifier et à compléter, au besoin, les références bibliographiques pour garantir que chaque notice est conforme aux règles en vigueur.

Enfin, le Centre permet aux employés de la Direction de la terminologie et de la normalisation de tenir leurs connaissances à jour en leur offrant un service d'acheminement de périodiques. Depuis deux ans déjà, le Centre est également responsable de la compilation de l'index de *L'Actualité terminologique*, la revue

professionnelle des langagiers du Bureau de la traduction.

5 Budget

Au cours des dernières années, le budget alloué à l'acquisition d'ouvrages a considérablement diminué, d'où un vieillissement notable des collections du Centre. Face à ce problème, le Centre a recours à des moyens non traditionnels pour acquérir des documents :

- il fait notamment appel au Centre canadien d'échange du livre, service de mise en commun des ressources documentaires qui favorise l'entraide entre les bibliothèques. Géré par la Bibliothèque nationale du Canada, le Centre fait office de bureau central de redistribution qui expédie les surplus de publications de certaines bibliothèques aux bibliothèques qui en ont besoin. Pour le Centre de documentation de la terminologie, il s'agit d'un moyen économique de compléter ses collections, les publications étant offertes gratuitement.

- De plus, la Direction de la terminologie et de la normalisation a, au fil des ans, conclu nombre d'accords de collaboration avec des organismes engagés dans la recherche terminologique. Les accords ont donné lieu à des échanges de vocabulaires, de glossaires, de monographies et de périodiques spécialisés en terminologie et en normalisation. Le fruit de ces échanges a permis au Centre de documentation d'enrichir ses propres collections à peu de frais.

C'est dire que dans un contexte de restrictions budgétaires, le documentaliste, en tant que conseiller en matière d'acquisition, assure la gestion rationnelle du budget documentaire.

6 Conclusion

Tout au long de son histoire, le Centre de documentation a su composer avec les changements de structure qui ont affecté le Bureau de la traduction et suivre l'évolution de la technologie dans le monde des bibliothèques en général. Les sciences de l'information subissent de profondes mutations, si bien que le documentaliste est amené à modifier sans cesse ses méthodes de travail. Soumis à des masses d'information, il est appelé jour après jour à opérer des choix qui aillent dans le sens des exigences très pointues de la clientèle.

À l'instar des bibliothèques universitaires et des autres bibliothèques spécialisées, le Centre de documentation du Bureau de la traduction, outil essentiel au travail terminologique, est résolument tourné vers le troisième millénaire.

*Yves Ranger,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*